

FOURNITURES SCOLAIRES 24-25 — PRÉSCOLAIRE 4 ANS

approuvé par le Conseil d'établissement le 14 mai 2024.

Chers parents,

Voici la liste des articles scolaires qui seront nécessaires à votre enfant l'an prochain, afin que vous puissiez vous les procurer au cours de l'été. Ce matériel est obligatoire et votre enfant devra l'avoir pour la rentrée en août 2024. **Étant donné que tous ces articles seront utilisés au quotidien, nous vous conseillons d'acheter du matériel de bonne qualité.**

- Un sac à dos bien identifié pour transporter : collations et vêtements de rechange, etc.
- 1 ensemble de 24 crayons de couleur en bois aiguisés, par exemple de marque « Prismacolor » ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) renouvelables au besoin;
- 1 ensemble de 16 crayons feutres (trait large), par exemple de marque « crayola » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix), renouvelables au besoin;
- 1 étui à crayons assez gros pour contenir les crayons;
- 1 duo-tang en plastique avec 2 pochettes;
- 1 cartable à anneaux 1 pouce;
- 4 cahiers Canada;
- 2 feutres effaçables à sec;
- Des vêtements de rechange identifiés (sous-vêtement, bas, pantalon, chandail), idéalement dans un sac de plastique (format congélation) identifié;
- Une petite couverture pour la détente;

- Une gourde hermétique.

NOTES AUX PARENTS :

Veuillez aiguiser tous les crayons et identifier au nom de l'enfant tous les articles.

ÉDUCATION PHYSIQUE :

Espadrilles à semelles non marquantes à **velcro** (ces espadrilles peuvent être les mêmes que celles de la classe).